

 <p><b>COMMUNE DE ROBION</b> Arrondissement d'APT</p>	<p><b>DE 2024-025</b></p> <p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉANCE du 25 mars 2024</b></p>
--	---

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 12 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET, Norbert GUILLARME

Absente excusée : Marie-José MONFRIN

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

---

### 7.5.1 Contrat Vaucluse Ambition

---

**Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, Adjoint**

Par délibération en date du 28 septembre 2023, vous avez sollicité l'aide du Département sur la thématique transition écologique et énergétique du contrat Vaucluse Ambition 2023-2025.

Dans le cadre des subventions croisées conformément à l'article L1111-9 du CGCT le 3<sup>o</sup> de l'alinéa 1 pose le principe de l'interdiction de cumuler des subventions de la Région et du Département pour les projets relevant des domaines de compétence à chef de file. Il y a donc lieu d'annuler la précédente délibération du 30 janvier 2024 concernant la demande d'avenant n°1 du contrat Vaucluse Ambition afin de déposer une demande conforme aux règles du CGCT.

Je vous propose d'inscrire l'opération « aménagement du centre ancien - voirie » pour la thématique de base, étant précisé qu'aucun coefficient ne sera appliqué au profit de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Le plan de financement de cette opération sera le suivant :

Montant prévisionnel des travaux HT	439 500,00 €
Subvention Conseil Départemental sollicitée	190 080,00 €
Subvention d'Etat sollicitée	117 570,00 €
Participation de la commune	131 850,00 €

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (26 présents),

**Approuve** le projet suivant :

- « Aménagement du centre ancien - voirie » pour la thématique de base pour un montant de 439 500,00 € HT.

**Sollicite** l'aide du département pour un montant de 190 080,00 € dans le cadre du Contrat Vacluse Ambition 2023-2025.

**Précise** qu'aucun coefficient ne sera appliqué au profit de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vacluse.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20240326-DE\_2024\_025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024  
Publication : 26/03/2024

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 26 mars 2024,  
Le Maire,  
Patrick SINTES



La secrétaire de séance  
Monique JOANNY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Monique JOANNY', written over the typed name of the secretary.